

[Tapez ici]



## REGLEMENT GENERAL RBK

Le bike & run (RBK) est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo et la course à pied en équipe. L'équipe de 2 athlètes ne dispose que d'UN SEUL vélo (VTT/VTC)  
C'est une manifestation ouverte à tous, licenciés (FFTRI) ou non.



### **Assurance**

Les organisateurs sont couverts par leur assurance en responsabilité civile dans leur activité de bénévole de leur club.

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes, accidents ou défaillances dus à un mauvais état de santé ou non-respect du code de la route ou du règlement.



### **Acceptation règlement**

Les concurrents acceptent le règlement de l'organisation dans sa totalité. Le seul fait de s'inscrire de compléter et de signer le bulletin d'inscription sur lequel figure un extrait de règlement emporte l'acceptation sans réserve du dit règlement. Le règlement complet peut être obtenu sur simple demande.



### **Dossier d'inscription**

Le dossier d'inscription se remplit en ligne via le site de PBO (frais d'inscription à régler en plus de la participation à la course), ou sur place avec un surcoût de 2 euros par dossier.

[Tapez ici]

- L'engagement n'est définitif qu'à réception du dossier complet
- Toute personne non licenciée FF Triathlon doit se munir d'un certificat médical ou remplir le PPS de non contre-indication à la pratique du vélo et de la course à pied en compétition.
- Aucun remboursement ne sera possible si le certificat médical ou PPS n'est pas fourni à l'organisateur en temps et en heure.
- La clôture des inscriptions est effective dès que le nombre de 100 équipes est atteint pour les boucles 1 et 2 soit 200 participants max sur le circuit hors plaine des sports.
- Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs
- Tous les participants doivent remplir une fiche d'inscription.



### **Composition des équipes et Distance autorisée**

La composition des équipes est libre en respectant les conditions définies par les organisateurs :

La course enfant à obstacles : enfant né entre 2014 et 2018

La course enfant run and bike : enfant né entre 2010 et 2014

La course boucle 1 d'environ 12 Km et 300 D+ : à partir de 2010

La course boucle 2 d'environ 20 Km et 400 D+ : à partir de 2006



### **Annulation**

En cas d'annulation de la manifestation pour force majeure, la RBK se réserve le droit de conserver les frais d'inscription. Dans ce cas aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'impossibilité pour un athlète de participer à la compétition, les droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.



### **La Sécurité**

La sécurité médicale est assurée par une équipe paramédicale de l'organisation.

La sécurité des points de circulation importants est assurée par des bénévoles de la course identifiés en chasuble jaune.

Des zones de regroupement de l'équipe seront indiquées et obligatoires. Dans ces zones le binôme doit être reconstitué et l'échange du vélo ne peut se faire que de la main à la main. Le dépôt au sol des vélos est interdit dans ces zones qui seront identifiées par des panneaux et marquage au sol de début et de fin.

[Tapez ici]

Le code de la route doit être appliqué dès lors que la course est sur le domaine public.  
Pour la boucle 2 l'organisation peut arrêter un binôme lors du 1<sup>er</sup> passage sur la ligne d'arrivée si le binôme passe après 21h00.

### **Résultats / photos / récompense**

Le classement est établi pour l'ensemble des concurrents.

- Tous les résultats seront affichés à l'issue des épreuves sur le site de PBO et via les réseaux sociaux de la course
- Les photos seront sur les réseaux sociaux de la RBK
- Une récompense-souvenir est remise à chaque participant
  
- Remise de prix :
  - Aux 3 premières équipes scratch,
  - A la première équipe 100% féminine
  - A la première équipe mixte
  - A la première équipe jeune (cumul des âges)
  - A la première équipe la plus âgée (cumul des âges)

### **Droit à l'image**

Les concurrents autorisent expressément la RBK, lors de son inscription, à utiliser toutes images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises lors de l'évènement et ce sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités et vigueur et pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

### **Accueil des coureurs**

Retrait des dossards sur place ou au magasin Mendisport à Anglet partenaire de la RBK

*Fermeture 30' avant le début de la course soit 18H*

Un dossard à puce est distribué à tous les participants.

[Tapez ici]

Il doit être porté en permanence devant et visible dans sa totalité.



### **Modalité de la course**

- Chaque concurrent doit porter son dossard devant de manière visible. (Prévoir des épingles pour attacher les dossards).
- La permutation des équipiers est libre avec la possibilité de ne pas rester groupés sauf zones interdites.
- Des zones de regroupements seront imposées, elles seront délimitées par deux lignes au sol, avec une signalisation de début et de fin de zone. Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle et les 100 derniers mètres de la course côte à côte. Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.
- Le respect du code de la route prévaut lorsque le parcours emprunte la route Publique autre que les chemins de terre et voies privées. L'organisation désengage sa responsabilité en cas d'effraction aux codes de la route.
- Les coureurs prennent le départ en 1<sup>er</sup> suivi 5 min par les cyclistes
- Un seul concurrent est autorisé sur le vélo.
- Le vélo doit effectuer la totalité du parcours.
- Le port du casque homologué à coque dure et sanglé est OBLIGATOIRE pour les 2 co-équipiers de la RBK pendant toute la durée de l'épreuve (y compris lors de la course à pied).



### **Le ravitaillement**

Le ravitaillement est accessible uniquement par les participants. L'organisation mettra à disposition des participants uniquement des points de ravitaillement. Néanmoins il est demandé que chaque équipe se prémunisse d'une gourde ou autre pour pouvoir se réhydrater en dehors des points de ravitaillement.



### **L'arbitrage**

Un jury d'arbitres est constitué pour appliquer ce règlement et apprécier tous litiges éventuels. Ses décisions sont sans appel durant les épreuves. Les arbitres veillent à ce que ce règlement soit respecté et comptent sur le « fair play » et l'esprit sportif des coureurs. Les arbitres sont identifiés par des chasubles oranges.

Un contrôle du matériel à l'entrée de la zone de départ sera prévu.

[Tapez ici]

Les vélos à assistance électrique sont interdits, les VTT et les VTC sont autorisés



### **L'environnement**

La RBK se déroulant dans un milieu naturel, merci de respecter l'environnement et de ne pas jeter vos déchets par terre.

[Tapez ici]

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) .....

Demeurant .....

Agissant en qualité de :  père       mère       tuteur

Autorise ma fille / mon fils (*rayez la mention inexacte*) mineur(e) nommé(e) ci-dessous :

Nom : ..... Prénom : .....

..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

À participer à la course run and bike du vendredi 9 aout 2024

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature du Responsable Légal

[Tapez ici]

CERTIFICAT MEDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION A  
LA PRATIQUEDU BIKE & RUN EN COMPETITION

Vendredi 9 aout 2024

A remplir par le participant au BIKE & RUN KANBO:

**Nom** :

.....  
.....

**Prénom** :

.....  
.....

A remplir par le médecin traitant :

**Je soussigné** :

.....  
.....

Certifie avoir examiné et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du BIKE & RUN (vélo et course à pied en alternance) en compétition.

Fait à,.....le.....

Cachet et signature: